

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART			
SUJET	SESSION 2016	DURÉE : 2 H	COEFFICIENT : 2,5
ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE			
DATE DE L'ÉPREUVE : MARDI 13 SEPTEMBRE A 09H30			

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL/BREVET DES MÉTIERS D'ART
Session 2016**

**CORRECTION DE LA SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE**

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie-enseignement moral et civique » des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ». Cette répartition est **immuable**.

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une bonne réponse doit pouvoir **compenser** des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « **capacités attendues** », **des « éléments attendus »** et ceux qui contribuent à la « **valorisation** » de la note finale.

Les « éléments de valorisation » sont présentés en fin de partie de manière séparée.

Les « capacités et éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.

PREMIÈRE PARTIE (Histoire - Sujets d'étude)

- Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 9 points.
- La réponse est évaluée globalement en tenant compte du barème distribué par capacités.

Sujet 1: La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie

1) Nommez les empires coloniaux dont faisaient partie l'Inde et l'Algérie et donnez la date de l'indépendance de chacun de ces pays. (2 points)

2) Proposez une définition pour le terme « décolonisation ». (2 points)

3) Exposez deux raisons qui ont favorisé le mouvement général de décolonisation après 1945. (2 points)

4) Choisissez un acteur, individuel ou collectif, du processus de décolonisation de l'Inde ou de l'Algérie. Nommez-le et expliquez le rôle qu'il a joué. (3 points)

Capacités évaluées

Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions
- Caractériser un personnage et son action

Éléments attendus

On attend du candidat :

- qu'il nomme l'Empire colonial britannique dont l'Inde faisait partie et l'Empire colonial français auquel appartenait l'Algérie,
- qu'il donne les dates suivantes : Inde : 1947 ; Algérie : 1962,
- qu'il bâtit une définition qui fasse référence de façon générale à l'idée – et non forcément en utilisant ces termes – de mouvement qui conduit les peuples colonisés à devenir des États indépendants de la métropole,
- qu'il expose 2 raisons qui ont favorisé le mouvement général de décolonisation après 1945. Il peut par exemple évoquer :
 - o La participation des troupes coloniales à la seconde Guerre mondiale et perte de prestige des pays colonisateurs,
 - o Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes mis en avant après la Seconde guerre mondiale (Charte de l'Atlantique),
 - o Le soutien des grandes puissances (USA ancienne colonie + URSS) pour l'accès à l'indépendance.
- qu'il cite un acteur précis et qu'il mette en évidence son rôle dans le processus de décolonisation de l'un ou l'autre des pays cités. Le candidat peut en particulier évoquer :
 - o Gandhi : acteur principal du processus d'indépendance. Promoteur d'un type d'action : la non-violence/résistance passive/désobéissance passive. Des exemples d'actions : grèves de la faim, marche du sel, boycott de produits britanniques.... A mené l'Inde jusqu'à l'Indépendance en 1948.
 - o Le FLN : acteur principal du processus d'indépendance de l'Algérie. Partisan de l'accès à l'indépendance par la lutte armée et la violence. Début avec les attentats de la Toussaint rouge en 1954, guérilla et lutte armée de plusieurs années.

Éléments de valorisation

On valorise les copies de candidat qui apporte tout autre élément de connaissance pertinent sur le sujet et qui font preuve de qualités d'expression et de raisonnement.

Baccalauréat Professionnel/Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1609 – FHG HGEC	Page 2 sur 6

OU

Sujet 2 : Le monde au tournant des années 1990

- 1) Recopiez les événements suivants dans l'ordre chronologique et datez-les : *Guerre en Irak – Chute du mur de Berlin – Disparition de l'URSS – Réunification des deux Allemagne*. (2 points)
- 2) Proposez une définition pour le terme « génocide ». (2 points)
- 3) Présentez une des conséquences internationales des attentats du 11 septembre 2001. (2 points)
- 4) Expliquez pourquoi on dit que l'année 1989 est un tournant dans l'histoire de l'Europe et du monde. (3 points)

Capacités évaluées

Parmi les capacités, on attend en particulier la maîtrise des capacités suivantes :

- Situer les faits les uns par rapport aux autres
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions

Éléments attendus

On attend du candidat :

- qu'il classe dans l'ordre chronologique les événements cités et qu'il les date. Dans la mesure où le candidat est amené à situer dans le temps l'évolution du monde depuis le tournant des années 1990, une réponse partielle ne peut être acceptée (situation d'un élément correcte par rapport aux autres événements mais date incorrecte et réciproquement).
Chute du mur de Berlin 1989 – réunification des deux Allemagne 1990 – disparition de l'URSS 1991 – Guerre d'Irak 2003.
- qu'il bâtit une définition faisant référence de façon générale à l'idée – et non forcément en utilisant le terme précis – « d'extermination systématique » et de « population »,
- qu'il présente une des conséquences internationales des attentats du 11 septembre 2001 : guerre en Afghanistan, guerre contre le terrorisme, guerre en Irak
- qu'il apporte une réponse aux deux échelles demandées et qu'il donne donc une raison pour chacune de ces deux échelles. Le candidat peut évoquer les éléments suivants :
 - o L'année 1989 voit la chute du mur de Berlin.
 - o A l'échelle de l'Europe : réunification des deux Allemagne. Nouvelle organisation de l'Europe. Victoire de la démocratie libérale et de l'économie de marché,
 - o Echelle du monde : Vers la dislocation du bloc communiste et première étape vers l'émancipation du modèle soviétique. Marche vers un monde unipolaire.

Éléments de valorisation

On valorise les copies de candidat qui apporte tout autre élément de connaissance pertinent sur le sujet et qui font preuve de qualités d'expression et de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE (Enseignement moral et civique)

- Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 4 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre, le candidat peut, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Ce sujet s'inscrit dans la question « *Biologie, éthique, société et environnement* » et porte sur les connaissances du programme : « *La responsabilité environnementale. L'interdépendance humanité-nature. Le principe de précaution : sa réalité juridique, ses applications et ses limites* ».

Il prend en compte les compétences :

- *Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;*
- *Mobiliser les connaissances exigibles ;*
- *Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.*

Il doit permettre au candidat de questionner la notion de responsabilité environnementale. Conformément au programme, il invite à réfléchir à partir d'une situation concrète à la mise en application du principe de précaution.

Sujet : Principe de précaution et responsabilité environnementale

Questions :

- 1) Quel point de vue sur les OGM et le nucléaire l'affiche du film de Jean-Paul Jaud défend-elle ?**
- 2) En quoi ce point de vue rejoint-il l'article 5 de la Charte de l'environnement ? Illustrez par un autre exemple le principe de précaution défini par cet article.**
- 3) Dans le débat public, le principe de précaution est parfois remis en cause. Selon vous, sur quels arguments cette remise en cause repose-t-elle ?**

Éléments attendus

On attend du candidat :

- qu'il indique que J.-P. Jaud s'inquiète de la dangerosité supposée des OGM et du nucléaire sur la santé humaine et l'environnement ;
- qu'il justifie que le questionnement de J.-P. Jaud va dans le sens de l'article 5. En effet, l'article 5 énonce la possibilité pour les autorités d'agir, dans le cas d'un doute, d'une incertitude, face à un risque potentiel pour l'environnement ;
- qu'il illustre par un exemple pertinent le principe de précaution défini par le document 2 ;
- qu'il évoque des arguments remettant en cause le principe de précaution : ne pas laisser de place à l'incertitude, freiner la recherche scientifique, retarder d'éventuels progrès pouvant améliorer les conditions de vie, véhiculer des idées reçues sur des risques éventuels non avérés (exemple : les OGM), etc.

Éléments de valorisation

On valorise les réponses des candidats faisant preuve de connaissances supplémentaires et d'une excellente maîtrise des compétences évaluées.

Baccalauréat Professionnel/Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1609 – FHG HGEC	Page 4 sur 6

TROISIÈME PARTIE (Géographie – Situations)

- Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 7 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

Sujet 1 : Le Conservatoire du Littoral

Questions :

- 1) Quelles sont les particularités du littoral martiniquais ?
- 2) Où les sites protégés sont-ils localisés ? Pourquoi le Conservatoire du littoral intervient-il dans ces zones ?
- 3) Quelles actions le Conservatoire conduit-il ? Avec quels acteurs ?
- 4) Les documents soulignent des réussites du Conservatoire du littoral en Martinique. Mais le Conservatoire rencontre des difficultés dans son action à l'échelle de l'ensemble des territoires français : lesquelles ?

Capacités évaluées

- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances ;
- Décrire et caractériser une situation géographique.

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité.

- On attend du candidat qu'il repère le potentiel touristique du littoral en s'appuyant sur quelques éléments comme, par exemple : la diversité des paysages, le caractère naturel de la faune et de la flore, les eaux limpides, les côtes découpées, les plages volcaniques ou coralliennes, les lagons... On admet une opposition argumentée entre le nord et le sud de l'île.
- La réponse doit prendre en compte, d'une part, la localisation privilégiée dans la partie sud de l'île ou sur le littoral et, d'autre part, la juxtaposition des sites protégés avec l'occupation humaine (par exemple le tourisme balnéaire, les villes, l'espace urbain dense) et les milieux fragiles (les côtes découpées, le lagon, les récifs coralliens). D'où la nécessité d'une intervention du Conservatoire du littoral pour limiter une occupation humaine trop intensive (urbanisation, pression démographique, touristique...) et pour protéger les sites naturels fragiles (lagon, mangrove, récif corallien).
- On attend, par exemple : les actions de protection foncière (pas d'urbanisation, parc naturel), de gestion des sites (aménagement de sentiers, gardiennage, suivi des écosystèmes) ou d'accueil du public (animations). Le candidat doit repérer la diversité des acteurs en mentionnant, par exemple : les gardes du littoral, les communes, les associations, l'ONF.
- Le candidat peut mentionner, par exemple : la protection partielle (nombre de sites limités), le manque de moyens financiers et humains, les conflits d'intérêt entre protection et mise en valeur (démographie, agriculture, pêche, tourisme...).

Éléments de valorisation :

On valorisera sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidats apportant des connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

Baccalauréat Professionnel/Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Éducation civique	
Repère de l'épreuve : 1609 – FHG HGEC	Page 5 sur 6

OU

Sujet 2 : Un aménagement dans une communauté de communes

Questions :

- 1) Qu'est-ce que le Grand Besançon ? Quelle est la particularité de Besançon par rapport à cet ensemble ?**
- 2) Où la ligne du tramway se situe-t-elle ? Quels sont les effets attendus sur le territoire ?**
- 3) Quels sont les autres moyens de transport ? Comment sont-ils reliés au tramway ? Dans quel intérêt ?**
- 4) Qui a produit le document 2 ? Pourquoi ne met-il en avant que les atouts du tramway ?**

Capacités évaluées

- *Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances ;*
- *Décrire et caractériser une situation géographique.*

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat :

- qu'il présente le Grand Besançon comme une communauté d'agglomération et qu'il repère, par exemple, la situation centrale de Besançon dans la communauté d'agglomération, sa forte densité, son territoire plus réduit, sa meilleure accessibilité... ;
- qu'il repère la localisation du tramway circonscrite à la commune de Besançon (orientation est-ouest, traversée du centre-ville) et qu'il perçoive au moins deux effets parmi les suivants : dimension écologique (diminution CO₂, qualité de l'air), dimension paysagère (espaces verts), dimension pratique pour les usagers (fréquence, rapidité, accessibilité, mobilité), dimension économique (dynamiser les quartiers, installation d'entreprises, commerces en centre-ville, création d'emplois) ;
- qu'il cite par exemple : les transports ferroviaires, les transports routiers (autoroute, bus). On attend qu'il repère l'interconnexion entre le tramway et le train (gare de Viotte au centre-ville et future gare TGV) ;
- qu'il repère l'auteur du document (la communauté d'agglomération du Grand Besançon) et son caractère promotionnel (informer la population, convaincre les habitants et les usagers de l'ensemble du territoire de l'utilité de cet aménagement).

Éléments de valorisation :

On valorisera sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidats apportant des connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.